

**Département du Doubs
Arrondissement de MONTBELIARD
Canton de VALENTIGNEY**

**Commune de VALENTIGNEY 25700
EXTRAIT n° 2024-102
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 11 septembre 2024**

L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le 11 septembre 2024, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

**Nbre de Conseillers
Municipaux en
exercice : 33**

Présents : MM. Mmes. Philippe GAUTIER. Denis NEDEZ.
Jean-Claude HERARD Arnaud PAVILLARD. Maud PELISSIER.
Arnaud JACQUOT. Martine MICHAUD. Georgette CUENOT.
Roland GAMBERI. Elisabeth COQU. Bernard COQU. Armando LOPES.
Nourreddine DRAYAF. Stéphanie GAUTIER. Claudia FERNANDES.
Anne-Lise GARCIA Thierry MAILLOT. Marie HUGONIOT.
Daniel FERNANDES. Dominique DANGEL. Pierre MOSSINA.
Stéphanie BOURQUIN. Omar RABEL.

**Nbre de membres
présents : 23**

**Nbre de suffrages
exprimés : 29**

Excusés : MMES. MM Lise VURPILLOT. Gérard PATEREK.
Catherine PARROT. Gabrielle MANZINALLI. Claude-Françoise SAUMIER.
Saniye AKDEMIR.

Absents : Mme Nadine MERCIER. MM. Valère NEDEY.
Jean-François HEIL. Jean-Louis RENGGLI

Pouvoirs : Lise VURPILLOT	pouvoir à Philippe GAUTIER
Gérard PATEREK	pouvoir à Denis NEDEZ
Catherine PARROT	pouvoir à Arnaud PAVILLARD
Gabrielle MANZINALLI.	pouvoir à Georgette CUENOT
Claude-Françoise SAUMIER	pouvoir à Pierre MOSSINA
Saniye AKDEMIR	pouvoir à Omar RABEL.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : le 05 septembre 2024

Secrétariat de séance : il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur JACQUOT ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Procès-Verbal de la séance du 19 juin 2024 est adopté à **LA MAJORITE** (abstention Mme Claude-Françoise SAUMIER) des voix présentes et représentées.

**RELAIS PETITE ENFANCE /TARIF COTISATION ANNUELLE
POUR L'ACTIVITE « GYM BEBE »**

Accusé de réception en préfecture
026-212505804-20240913-2024-102-DE
Date de télétransmission : 13/09/2024
Date de réception préfecture : 13/09/2024

.../...

*Extrait du registre des délibérations n°2024-102***RELAIS PETITE ENFANCE /TARIF COTISATION ANNUELLE POUR L'ACTIVITE
« GYM BEBE »**

Monsieur le Maire rappelle que depuis 1996, le Relais Petite Enfance organise avec succès des séances de « Gym bébé » s'adressant aux enfants en âge de marcher jusqu'à 3 ans.

Cette activité a dû être annulée pendant 18 mois du fait de la crise sanitaire et a repris en septembre 2021 avec encore quelques interruptions liées à la crise sanitaire au cours de l'année 2021-22.

Chaque année, une vingtaine de familles adhèrent à cette activité qui se déroule une fois par semaine, hors vacances scolaires, au gymnase des Bruyères les jeudis soir de 18h à 19h.
Pour la saison à venir, les tarifs proposés sont les suivants :

- Tarif pour les familles résidant à Valentigney : 51€/enfant/an
- Tarif pour les familles extérieures à Valentigney : 85€/enfant/an

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré, **A L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées, **VALIDE** les tarifs d'adhésion présentés - **DIT** que la présente délibération sera :

- **Transmise** à Madame la Sous-Préfète de Montbéliard,
- **Notifiée** à Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
- **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire,

Le Maire,

Philippe GAUTIER